

DOSSIER DE PRESSE

adoma



INAUGURATION DE LA PENSION DE FAMILLE «LA COURONNE» A STRASBOURG

Mardi 24 janvier 2012

à 11h00

Adoma - Pension de famille « La Couronne »

26 rue du Faubourg de Saverne

67 000 Strasbourg

*25 logements autonomes et meublés pour
permettre l'insertion d'un public fragile*

Adoma propose des solutions de logement et d'hébergement aux publics qui traversent des difficultés économiques ou d'insertion et ne trouvent pas à se loger dans le parc immobilier classique. Véritable outil en faveur de l'insertion par le logement, Adoma inscrit son action dans les politiques nationales et locales de l'habitat.



CONTACT PRESSE :
Sophie Masson
sophie.masson@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 42 98

Département Communication
42, rue Cambronne - 75015 Paris
www.adoma.fr

Sommaire

Contexte	3
Descriptif de la résidence	4
Environnement urbain	5
Caractéristiques du public accueilli	6
Accompagnement social	7
Attribution des logements	8
Les redevances	9
Gestion locative adaptée	10
Financement de l'opération	11
Qu'est ce qu'une résidence sociale ?	12
Adoma en bref	12
Adoma en Méditerranée	12

CONTACT PRESSE :
Sophie Masson
sophie.masson@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 42 98



Département Communication
42, rue Cambronne - 75015 Paris
www.adoma.fr



Contexte

A l'origine, la pension de famille « La Couronne » était un hôtel. Acheté par Adoma en 1994, il est transformé en résidence sociale en 1996 et proposait alors 43 logements autonomes



La pension de famille « La Couronne »

En 2004, un incendie provoqua de nombreux dégâts matériels. Lors de la réhabilitation du bâtiment Adoma proposa de réaliser en plus de la résidence sociale, une pension de famille de 25 places pour répondre à un besoin local important et apporter une réponse en terme de solution de logement à un public fragile.

Ainsi, la pension de famille « La Couronne » a accueilli ses premiers résidents dès le mois d'août 2011.

CONTACT PRESSE :
Sophie Masson
sophie.masson@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 42 98



Département Communication
42, rue Cambronne - 75015 Paris
www.adoma.fr

Descriptif de la pension de famille

La pension de famille « La Couronne » se répartie sur trois niveaux et propose 25 logements autonomes et meublés.

Afin de permettre les échanges au quotidien et pour apporter un maximum de confort aux résidents, la pension de famille propose des espaces communs

- Une salle d'animation (avec télévision, cuisine matériel d'animation, bibliothèque...)
- Deux bureaux d'accueil
- Une laverie
- Un local à vélos

Typologie des logements proposés :

14 logements T1 de 20 à 26 m²

11 logements T1' de 15 à 18 m²

L'ensemble des logements est équipé d'une salle d'eau et d'une kitchenette et certains sont adaptés aux personnes à mobilité réduite.



CONTACT PRESSE :
Sophie Masson
sophie.masson@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 42 98


L'insertion par le logement

Département Communication
42, rue Cambronne - 75015 Paris
www.adoma.fr

adoma

adoma

adoma

adoma

adoma

Caractéristiques du public accueilli

La pension de famille accueille uniquement des personnes seules ne pouvant accéder à un logement ordinaire en raison d'une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :

- Situation d'isolement social et affectif
- Personne ayant connu une période de précarité lourde
- Situation de souffrance psychique, pour des personnes orientées par le secteur médical et suivies par leurs soins

Actuellement, la pension de famille accueille

- 20 hommes
- 5 femmes

De 28 à 75 ans, dont 6 personnes retraitées



CONTACT PRESSE :
 Sophie Masson
sophie.masson@adoma.fr
 Tél. : 01 40 61 42 98



Département Communication
 42, rue Cambronne - 75015 Paris
www.adoma.fr

Accompagnement social

La taille de la structure (25 logements) et le mode de vie semi-collectif proposé permet de travailler sur la réappropriation de soi et de l'environnement. De plus la présence d'un personnel qualifié permet une prise en charge globale des personnes dans les domaines du logement, de la santé, de l'hygiène, de l'alimentation et des loisirs.

Le suivi des résidents de la pension de famille relève du centre médico social de la zone géographique où se trouve la structure. Il s'agit d'un suivi réalisé dans le cadre du droit commun.

Les résidents sont associés au bon fonctionnement de la pension de famille. Ils participent aux réunions de fonctionnement qui leur permettent de se rencontrer et d'échanger pour prendre des décisions concernant la vie de la maison. Le choix des animations peut d'ailleurs être fait à ce moment. Le personnel présent a pour objectif de faire vivre la structure et créer des ponts avec l'extérieur.

La vie collective de la pension de famille est rythmée par l'organisation d'un petit déjeuner hebdomadaire et d'un repas accompagné. Ces moments permettent de sensibiliser les résidents à l'alimentation et la gestion d'un budget. Ces moments permettent également de renforcer les liens entre les résidents.



CONTACT PRESSE :
Sophie Masson
sophie.masson@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 42 98


L'insertion par le logement

Département Communication
42, rue Cambronne - 75015 Paris
www.adoma.fr



Attribution des logements

Les attributions sont suivies par une commission d'admission composée d'un représentant de la Ville, de la DDCS, du Conseil général et du responsable de la pension de famille, ainsi que d'un représentant de la direction territoriale d'Adoma.

La commission se réunit dès qu'un logement se libère.

La situation de chaque candidat est examinée à partir d'un rapport social qui est réalisé avant l'admission. Ce rapport est préparé par l'organisme ou le service qui présente la candidature.

Une rencontre et une visite peuvent être réalisées en amont du dépôt de la demande d'admission.



CONTACT PRESSE :
Sophie Masson
sophie.masson@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 42 98



Département Communication
42, rue Cambronne - 75015 Paris
www.adoma.fr



Les redevances

Les logements de la pension de famille « La Couronne » sont conventionnés à 'APL.

Type de logement	Redevance
T1	458 €
T1'	349 €

A titre d'exemples :

Pour une personne seule habitant dans un T1 et vivant du RSA, le reste à payer s'élève à 100 €. Pour un T1' le résiduel est de 53 €.



CONTACT PRESSE :
Sophie Masson
sophie.masson@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 42 98



Département Communication
42, rue Cambronne - 75015 Paris
www.adoma.fr

Gestion

La pension de famille « La Couronne » fait partie de la Direction territoriale Alsace. L'équipe de gestion, sous la responsabilité du Directeur territorial, est chargée de la gestion quotidienne et de l'entretien.

Le personnel attaché au site est composé :

- d'une responsable de pension de famille
- d'un agent d'accueil et de service



Le rôle du responsable de la pension de famille :

- Entretien des relations avec les partenaires (services sociaux, service de santé...)
- Etre le garant de l'accès des résidents aux services et dispositifs de droit commun
- Gérer la vie quotidienne de la pension en veillant au respect du règlement intérieur
- Gérer les formalités liées à l'admission, la gestion locative, la perception des redevances...
- Vieller au bon entretien et à la propreté de la structure.

Le rôle de l'agent d'accueil et de service

- Organiser des moments conviviaux au sein de la structure
- Mettre en place en lien avec les partenaires des actions spécifiques (Ateliers d'informatique, de santé...)
- Permettre l'ouverture de la structure vers l'extérieur en organisant des actions conjointes

CONTACT PRESSE :
Sophie Masson
sophie.masson@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 42 98



Département Communication
42, rue Cambronne - 75015 Paris
www.adoma.fr

Le financement de l'opération¹

PLAN DE FINANCEMENT DEPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
Charge foncière	20 941,75	Prêt PLAI	611 005,43
Travaux (compris imprévus)	2 205 390,73	Subvention PLAI	250 000
Honoraires	368 869,18	Subvention CUS*	237 000
Mobilier	62 034	Indemnités assurance	904 620
		Fonds propres	654 610,23
Total	2 657 235,66	Total	2 657 235,66

* Communauté urbaine de Strasbourg



¹ Montant prévisionnel

CONTACT PRESSE :
Sophie Masson
sophie.masson@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 42 98


L'insertion par le logement

Département Communication
42, rue Cambronne - 75015 Paris
www.adoma.fr



Qu'est-ce qu'une pension de famille

La pension de famille accueille des personnes à faible niveau de ressource en situation d'isolement ou d'exclusion lourde et dont la situation sociale ou psychologique rend impossible leur accès immédiat à un logement ordinaire.

La pension de famille offre une alternative de logement pour des personnes en situation de grande exclusion, nécessitant un accompagnement social important. Cette structure s'inscrit dans une logique d'habitat durable, sans limitation de durée.

Adoma en bref

Société d'économie mixte dont l'État est actionnaire majoritaire, Adoma propose aux publics en difficulté une palette de solutions de logement et d'hébergement. Adoma accueille partout en France plus de 70 000 personnes dans ses résidences sociales, foyers, centres d'accueil des demandeurs d'asile, pensions de famille, centres d'hébergement, logements d'urgence et aires d'accueil des Gens du voyage.

Adoma en Nord-Est

Fortement implantées au niveau local, les équipes des Directions territoriales et du siège de l'Établissement Nord-Est ont la volonté de contribuer, dans le cadre de leurs missions, à l'insertion par le logement des publics exclus du parc traditionnel.

Les démarches engagées s'inscrivent toujours en concertation avec les partenaires et les acteurs locaux.

Direction d'Établissement Nord-Est
Gilles Furno
Directeur d'Établissement
17 avenue André Malraux 57000 Metz
Tél : 03 87 18 18 73

Direction territoriale Alsace
M'Barek Aouadi
Directeur territorial
2A rue de Lausanne 67000 Strasbourg
Tél : 03 90 22 93 62
Port. 06 16 61 70 70

CONTACT PRESSE :
Sophie Masson
sophie.masson@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 42 98



Département Communication
42, rue Cambronne - 75015 Paris
www.adoma.fr